

UMR 7597 DU CNRS

l'Ecole européenne d'été

Août Septembre 2006

"Histoire des représentations de l'origine du langage et des langues"

L'ORIGINE DU LANGAGE ET DES LANGUES DANS LA TRADITION MUSULMANE

DOSSIER DOCUMENTAIRE

D.E.KOULOUGHLI

L'ORIGINE DU LANGAGE ET DES LANGUES DANS LA TRADITION MUSULMANE PRESENTATION DES DOCUMENTS DU DOSSIER

Les cinq documents présentés dans ce dossier visent à donner une idée des thèmes et des thèses débattus dans la tradition musulmane à propos de l'origine du langage et des langues. Ils sont présentés ici dans un ordre « chronologique », encore que le dernier quoique extrait d'un texte compilé vers la fin du XV^{ème} siècle EC, utilise des textes plus anciens. Il ne faut d'ailleurs pas chercher dans ce classement un quelconque type de « progression » : on verra en effet que dès l'époque la plus ancienne des thèses contradictoires se sont formées sur ces sujets et ont continué d'avoir cours par la suite, parfois en se sophistiquant...

Le document N°1 est constitué d'extraits du *Coran* (VII^{ème} siècle EC), texte fondateur de la tradition musulmane, extraits relatifs aux thèmes linguistiques les plus pertinents dans le cadre de notre thématique d'étude.

Le document N°2 est la traduction du chapitre 2 de *Al-Ḳaṣāʾiṣ* (Les spécificités [de la langue arabe]), le plus important des ouvrages du grand grammairien du XI^{ème} siècle *Ibn Ǧinnī*. Cet ouvrage, bien que rédigé par un grammairien, est assez atypique en ce sens que l'objectif affiché de son auteur n'est pas étroitement grammatical, mais vise, à l'occasion du traitement de diverses questions pointues de grammaire, à mettre en évidence le « génie de la langue arabe » et sa parfaite harmonie. C'est dans cette perspective que, à la différence de la plupart des grammairiens, qui ne discutent guère des ces questions, il aborde la question de l'origine de la langue.

Le document N°3 est la traduction du chapitre 4 de *Al-ʾiḥkām fī ʾuṣūl al-ʾaḥkām* du juriste et théologien andalou *Ibn Ḥazm* (XI^{ème} siècle EC). Dans la tradition musulmane, il est coutumier, chez les juristes, et plus précieusement chez les spécialistes des « Fondements du droit » (*ʾuṣūl al-fiqh*) de consacrer, dans leurs traités théoriques, une section plus ou moins longue à la question de l'origine du langage. Cette section est en général dictée par un simple souci de systématisme et d'exhaustivité. Le langage a été une préoccupation fondamentale des juristes musulmans, dans la mesure où l'élaboration du droit repose essentiellement, en Islam, sur l'interprétation de corpus textuels, notamment le Coran. Il leur paraît donc inévitable d'aborder la question de sa genèse, même si, le plus souvent, ils précisent que cette question n'a guère de conséquences pratiques (cf. le document N°4). L'intérêt du texte d'Ibn Ḥazm est l'originalité et la « modernité » de ses vues sur certaines questions relatives au langage, vues qui lui sont dictées, paradoxalement, par le fait qu'il se réclame d'une approche strictement « littéraliste » du texte coranique et qu'il refuse tout autre fondement au droit musulman...

Le document N°4 est aussi un texte extrait d'un traité de « fondements du droit », ayant pour auteur le célèbre théologien *Al-Ġazālī* (XII^{ème} siècle EC). Il est plus représentatif des idées dominantes en la matière...

Le document N°5 a déjà été évoqué plus haut. Il est, pour l'essentiel, le produit du travail d'un « compilateur » égyptien du XV-XVI^{ème} siècle) et reprend en les juxtaposant les thèses les plus contradictoires sur les questions qui nous intéressent ici. C'est cette diversité qui fait l'intérêt du texte.

DOCUMENT 1

LES PRINCIPAUX THEMES RELATIFS AU LANGAGE ET AUX LANGUES DANS LE CORAN

Cinq grands thèmes nous paraissent devoir être retenus : celui de la parole créatrice de Dieu, celui de l'enseignement linguistique donné à Adam, celui de la diversité des langues, celui de la spécificité linguistique de la révélation faite à chaque peuple, et enfin celui de « l'inimitabilité » du Coran.

1. La parole créatrice de Dieu

Dans le Coran, comme dans l'Ancien Testament (AT), la parole de Dieu est un '*fiat*' capable de faire exister les êtres et les choses. Voici quelques versets illustrant ce thème :

Cor. 2: 117

(...) Lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement : "Sois", et elle est.

Cor. 16 : 40

Quand Nous voulons une chose, Notre seule parole est : "Sois". Et, elle est.

Cor. 36 : 82

Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : "Sois", et elle est.

2. Le langage donné à Adam

Cor. 2: 30-32

Et lorsque Ton Seigneur dit aux anges : "Je vais établir sur la terre un vicaire", ils dirent : "Vas-Tu y installer quelqu'un qui y mettra le désordre et répandra le sang, alors que nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ? " - Il dit : "En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas ! ".

Et Il apprit à Adam tous les noms, puis Il les présenta aux anges et dit : "Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques ! ".

Ils dirent : "Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous a appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage".

Il dit : "ô Adam, informe-les de leur noms; " Puis quand celui-ci les eut informés de leurs noms, Il dit : "Ne vous ai-je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez ? ".

Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles.

3. La diversité des langues et des peuples, « signe » de Dieu

Cor. 30 : 22

Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants.

Cor. 49 : 13

Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux. Dieu est certes omniscient et très savant.

4. A chaque peuple une révélation dans sa langue

Cor. 14: 4

Et Nous n'avons envoyé de messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Dieu égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le tout Puissant, le Sage.

Cor. 46: 12

Et avant lui, il y avait le Livre de Moïse, comme guide et comme miséricorde. Et ceci est [un livre] confirmateur, en langue arabe, pour avertir ceux qui font du tort et pour faire la bonne annonce aux bienfaisants.

Cor. 12 :2

Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonnez.

Cor. 19:97

Nous l'avons rendu (le Coran) facile [à comprendre] en ta langue, afin que tu annonces par lui la bonne nouvelle aux gens pieux, et que, tu avertisses un peuple irréductible.

Cor. 20:113

C'est ainsi que nous l'avons fait descendre, Coran en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il soit pour eux un nouveau rappel.

Cor. 26: 192-199

*Et certes c'est une révélation du Seigneur des mondes
et l'Esprit fidèle est descendu avec
sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs,
en une langue arabe claire.
Et ceci était déjà mentionné dans les écrits des anciens.
N'est-ce pas pour eux un signe, que les savants des Enfants d'Israël le sachent ?
Si Nous l'avons fait descendre sur quelque non Arabe,
qui le leur aurait récité, ils n'y auraient pas cru.*

Cor. 39: 27-28

*Nous avons, dans ce Coran, cité pour les gens des exemples de toutes sortes afin qu'ils se souviennent.
Un Coran arabe, dénué de tortuosité, afin qu'ils soient pieux !*

5. Le Coran “inimitable”

Cor. 10: 38

Où bien diront-ils : “Il l'a inventé ? ” Dis : “Composez donc une seule sourate semblable, et appelez à votre aide n'importe qui vous pourrez, en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques”.

Cor. 11: 13

Où bien diront-ils : “Il l'a forgé [le Coran]” - Dis : “Apportez donc dix sourates semblablement forgées. Et appelez qui vous pourrez, hormis Dieu, si vous êtes véridiques”.

Cor. 28:48-49

Mais quand la vérité leur est venue de Notre part, ils ont dit : “Si seulement il avait reçu la même chose que Moïse ! ” Est-ce qu'ils n'ont pas nié ce qui auparavant fut apporté à Moïse ? Ils dirent : “Deux magies se sont mutuellement soutenues ! ” Et ils dirent : “Nous n'avons foi en aucune”

Dis-leur : “Apportez donc un Livre venant de Dieu qui soit meilleur guide que ces deux-là, et je le suivrai si vous êtes véridiques”.

DOCUMENT 2

Ibn Ğinnī (m. 1002) : *Al-Ḳaṣāʾiṣ*

Chapitre où l'on traite de l'origine de la langue : est-elle inspiration [divine] ou convention ?

Voilà un sujet qui exige beaucoup de réflexion, quoique la plupart des théoriciens soient d'avis que l'origine de la langue ne peut être qu'affaire d'institution (*tawāduṣ*) et de convention (*iṣṭilāḥ*) et non d'inspiration (*wahy*) et d'arrêt (*tawqīf*) [divins]. Pourtant Abū ḲAlī [Al-Fārisī¹], que Dieu l'ait en Sa miséricorde, m'a dit un jour que [la langue] est d'origine divine et a argumenté ce point de vue en rappelant Sa Parole, qu'Il soit exalté, (Cor. 2 : 32) « Et il enseigna à Adam tous les noms ». Mais ce [texte] ne porte pas vraiment sur l'objet du différent, puisqu'on peut l'interpréter [comme signifiant] « Il a rendu Adam capable d'instituer la langue par convention », ce qui reviendrait indiscutablement à une origine divine. Si donc cette [interprétation] est possible et nullement désapprouvée, ce passage du Coran n'est plus un argument. D'ailleurs Abū ḲAlī lui-même le reconnaissait dans certains de ses propos. C'était aussi l'opinion d'Abū l-Ḥasan [Al-ʿAḳfaš²] selon qui [ce passage du Coran] n'invalide pas la thèse de ceux qui soutiennent que la langue résulte d'une convention humaine. Mais ce passage a aussi été interprété en disant que Dieu a enseigné à Adam le nom de toutes les créatures dans toutes les langues : l'arabe, le persan, el syriaque, l'hébreu, le latin et toutes les autres langues, en sorte qu'Adam et ses enfants les parlaient toutes, puis ses enfants se dispersèrent de par le monde et chacun d'entre eux s'attacha à une de ces langues qui s'imposa à lui si bien que les autres finirent par s'effacer de son esprit avec le temps. Si cette tradition est exacte il convient de l'adopter et de se faire obligation de la professer.

Si quelqu'un objecte que la langue contient des noms [mais aussi] des verbes et des particules et qu'il n'est guère concevable que ce qui en a été enseigné ce soit seulement les noms et rien d'autre et que l'on peut se demander pourquoi Il a pu spécifier les seuls noms, on lui répondra qu'il a procédé ainsi du fait que les noms constituent la plus forte des trois classes, puisqu'un énoncé comporte nécessairement des noms alors qu'il peut se passer de particule et de verbe³. Du fait donc que les noms ont un statut et une prééminence psychologique indéniable il est admissible de se contenter de leur seule mention, et d'ignorer ce qui est leur est secondaire et les présuppose [...].

Revenons aux arguments de ceux qui ont soutenu que la langue n'est pas d'inspiration divine. Ils ont fait valoir qu'à l'origine de la langue il y a nécessairement une convention. Par exemple, deux ou trois sages ou plus se réunissent et éprouvent le besoin de faire référence aux choses familières en établissant, pour chacune un signe (*sima*) et une forme sonore (*lafz*) pour que, lorsqu'ils sont évoqués, ils permettent de savoir ce qui en est le signifié (*musammā*) et de le différencier du reste, et pour que leur évocation dispense de présenter la chose à la vue, ce qui est plus simple, plus rapide et plus facile que de prendre la peine de la présenter pour parvenir au but visé, outre que dans bien des cas on a besoin d'évoquer des choses que

¹ Abū ḲAlī Al-Fārisī (m. 987) a été le maître d'Ibn Ğinnī, d'où l'importance de la référence à son opinion.

² Abū l-Ḥasan Al-ʿAḳfaš (m. 830) disciple de Sībawayhi (l'auteur du premier grand traité de grammaire arabe) doit une partie de son prestige au fait qu'il en a été le premier transmetteur.

³ Il s'agit là d'un topos de la tradition grammaticale arabe : un énoncé thématique, s'il est constitué d'un thème et d'un propos tous deux nominaux est un énoncé sans verbe. Un énoncé avec verbe doit pour sa part comporter un sujet nominal ou pronominal. Selon les grammairiens arabes cela établit que le nom peut se passer du verbe mais pas l'inverse...

l'on ne peut présenter ni rapprocher comme ce qui n'est plus, ou le rapprochement des contraires pour savoir ce qu'il en serait si c'était possible, et autre choses semblablement difficiles. Ils auraient par exemple pris un être humain quelconque et l'auraient désigné en disant « homme, homme, homme », en sorte que chaque fois que l'on entendrait ce mot on saurait que ce que l'on vise c'est cette sorte de créature ; s'ils désiraient [manifester] le signe de sa main ou de son œil ils les montraient et disaient « main, œil, tête, pied » etc. Chaque fois que l'on entendait ce signifiant sonore (*lafza*) on connaissait son signifié (*maʿniyy*) et il en allait ainsi pour le reste des noms, verbes et particules. On peut ensuite étendre cette convention et dire « ce dont le nom est 'homme' (*ʔinsān*) remplaçons-le par 'mard'⁴, et ce dont le nom est « tête » (*raʔs*) remplaçons-le par 'sar' et ainsi de suite pour tout le reste. De même, si la convention commençait par le persan, on pourrait en opérer le transfert et générer de nombreuses langues comme la langue des byzantins, celle des africains et ainsi de suite. Ceci est analogue à ce que nous pouvons observer de nos jours avec les créations lexicales des artisans concernant leurs outils, qu'ils soient menuisiers, joailliers, tisserands, maçons ou marins.

On a dit qu'il était indispensable au début de la convention qu'elle soit établie par le biais de la monstration et du geste et on a fait valoir que l'Eternel, qu'Il soit glorifié, ne pouvait être supposé établir ainsi une convention sur quoi que ce soit avec Ses créatures puisqu'une telle convention suppose le geste et la monstration vers ce que l'on désigne et vise au moyen d'un membre, alors que l'Eternel, qu'Il soit glorifié, n'a pas de membres qui rendraient cela possible de sa part. On en a donc déduit que l'institution de la langue par convention ne pouvait émaner de Lui, que Ses Noms soient sanctifiés. Mais on a fait valoir qu'il était possible que Dieu transfère la langue qui aurait fait l'objet, entre ses créatures, de la [première] convention en disant « ce que vous exprimiez de telle façon exprimez-le désormais de telle façon et ce que vous nommiez tel nommez-le désormais tel ». Cette possibilité existe pour Dieu comme elle existe pour Ses créatures. C'est quelque chose de ce genre que l'on observe dans ce à quoi s'adonnent aujourd'hui ceux qui pratiquent les cryptages (*muʿammayāt*) et décryptages (*tarāʒim*) en changeant les lettres de l'alphabet. C'est aussi sur ce principe que les systèmes graphiques (*ʔaqlām*) des diverses langues diffèrent comme diffèrent les sons proprement dits employés selon les diverses conventions linguistiques. Tout ceci paraîtra parfaitement clair au lecteur.

J'ai pourtant interrogé un jour un spécialiste⁵ lui disant : « tu ne peux nier que l'établissement de la convention [linguistique primitive] puisse émaner de Dieu, Le très haut, même s'il ne possède pas de membres, et ce par le biais d'un mouvement qu'il créerait dans un morceau de bois ou autre chose qu'il dirigerait vers une personne quelconque tout en faisant entendre un son qu'il mettrait pour la nommer et de recommencer cela plusieurs fois, encore qu'Il soit capable, que Son Nom soit vénéré, de convaincre que c'est son nom en une seule fois. Le morceau de bois remplacerait dans ce geste et cette monstration le membre de la créature humaine dans l'établissement de la convention, tout comme l'homme lui-même pourrait fort bien, s'il veut établir cette convention utiliser un morceau de bois à la place de sa main pour montrer ce qu'il vise ». Il n'a répondu à cela que par l'admission de sa nécessité et n'a rien ajouté que je puisse rapporter. C'est en tout cas pour moi maintenant la réponse nécessaire à qui prétend que l'Eternel ne peut prendre part à l'établissement d'une convention linguistique ex-nihilo mais seulement réaliser le transfert d'une langue à une autre. Souviens-toi de cela.

⁴ Les mots ainsi substitués sont tous la traduction en persan des mots arabes correspondants.

⁵ Probablement un penseur muʿtazilite...

Certains ont soutenu que l'origine de toutes les langues n'est autre que [l'imitation] des sons entendus comme le bruissement du vent, le grondement du tonnerre, le murmure de l'eau, le braiement de l'âne, le croassement du corbeau, le hennissement du cheval, le brame de l'antilope et ainsi de suite, puis que les langues sont nées de tout cela par la suite. C'est là pour moi une opinion correcte et une thèse acceptable.

Sache pour finir qu'avec le temps, examinant cette question et y réfléchissant constamment, je ne cesse d'y trouver des arguments puissants et contradictoires qui tiraillent mon esprit d'un côté puis de l'autre.

En effet, quand je médite sur cette langue noble, illustre et subtile j'y trouve en matière de sagesse, de précision, de finesse et de délicatesse de quoi s'emparer entièrement de mon esprit et l'entraîner aux limites de l'enchantement. Ainsi de ce qu'ont mis en évidence nos savants prédécesseurs, Dieu leur accorde miséricorde, et de ce que j'ai pu trouver moi-même en suivant la voie qu'ils ont tracée, et dont j'ai compris, en l'approfondissant, toute la portée, toute la justesse et toute la subtilité de ce qu'ils ont eu la chance de découvrir et d'éclairer. À quoi s'ajoute toutes les traditions solidement établies selon lesquelles cette langue est d'origine divine. Tout cela qui renforce en moi la conviction qu'elle résulte d'un arrêt de Dieu, qu'Il soit exalté, et qu'elle a été inspirée [aux hommes].

Puis je me dis, à l'opposé de tout cela, conformément à ce qui s'est présenté à l'esprit de nos compagnons et au nôtre, à la suite d'une profonde réflexion sur cette sagesse merveilleuse et éblouissante [manifestée dans cette langue], que nous ne pouvons guère nier que Dieu, Le très haut, ait pu créer avant nous, fût-ce il y a longtemps, des êtres plus subtils intellectuellement, à l'esprit plus vif et au cœur plus vaillant⁶.

C'est ainsi que je me tiens entre ces deux thèses, essayant en vain de les dominer. Si quelque idée qui pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre devait me venir je ne manquerais pas d'en faire état. La réussite vient de Dieu...

⁶ Êtres qui auraient donc été capables de façonner eux-mêmes, grâce à leurs dons, la langue arabe, et de la doter des qualités de subtilité et d'harmonie qui feront l'admiration des générations futures, moins douées.

DOCUMENT 3

Ibn Ḥazm (m. 1063) : *Al-ʿiḥkām fī ʿuṣūli l-ʿaḥkām***Chapitre 4: Sur la manière dont les langues sont apparues: est-ce par arrêt ou par convention ?**

Abū Muḥammad [Ibn Ḥazm] a dit : la plupart des gens estiment, et c'est l'opinion correcte, que l'origine du langage (*ʿaṣl al-kalām*) résulte d'un arrêt de Dieu, Le Tout Puissant, L'Exalté, en arguant tant de ce qui nous a été transmis que de la nécessité démonstrative.

Quant à ce qui nous a été transmis, il y a la Parole de Dieu, Le Tout Puissant, L'Exalté, (Cor. 2 : 32) « Et il enseigna à Adam tous les noms (...) ».

Pour ce qui résulte de la nécessité démonstrative, c'est le fait que le langage, s'il résultait d'une convention cela ne pourrait être le fait que d'êtres dont les intelligences auraient atteint la perfection, dont les esprits auraient été entraînés et dont le savoir aurait été complet en sorte qu'ils auraient découvert toutes les choses qui existent dans l'univers, auraient connu leurs définitions, leurs propriétés communes, leurs différences, et leurs caractéristiques. Or nous savons que nécessairement, entre le début de l'existence de l'homme et le stade où il atteint cette capacité s'écoulent de très nombreuses années durant lesquelles il a besoin d'éducation et de soins et de prise en charge par autrui, car l'homme n'est autonome que des années après sa naissance. Or il est impossible que les parents assurent cette prise en charge et cette garde sans un langage grâce auquel ils peuvent comprendre mutuellement leurs intentions pour tout ce qui est indispensable pour leur survie, que ce soit agriculture, élevage, ou plantation, pour faire face à ce à quoi ils peuvent être exposés, chaleur, froidure, animaux sauvages ou maladies, et pour tout cela des mots sont indispensables pour se comprendre mutuellement. Or tout être humain a été dans cet état d'enfance que nous avons évoqué, manquant de compréhension et ayant besoin d'un tuteur. Or la convention exigerait un temps durant lequel elle n'aurait pas existé, le temps du travail des 'conventionnels'. Quelle était alors la situation des ces 'conventionnels' avant l'établissement de la langue ? Cette conjecture est raisonnablement inconcevable.

ʿAlī [Ibn Ḥazm] a ajouté : ceci est aussi une preuve rationnelle de la création de l'espèce humaine et de l'existence de l'Un, Premier Créateur, qu'Il soit béni et exalté, et de la réalité de la mission prophétique, car aucun être humain ne pourrait exister ni subsister sans le langage. Or le langage ce sont des phonèmes combinés (*ḥurūf muʿallafa*) et la combinaison est une action qui exige un agent, nécessairement, et toute action suppose un temps dans lequel elle a commencé car l'action est un mouvement mesuré par l'étendue, et donc cette combinaison doit avoir eu un début. Or l'être humain ne peut exister sans le langage, et ce qui ne peut exister sans quelque chose qui a un début doit lui-même avoir nécessairement un début. Il en résulte que le créé doit avoir un créateur par voie de conséquence, et que ce que l'on sait en être un point de départ vient du Créateur dans la mesure où sa connaissance ne provient pas de la nature mais exige un apprentissage et donc ne peut être connu que par un enseignant que le Créateur aurait enseigné, puis qui aurait lui-même enseigné à ceux de son espèce ce que son Seigneur, Le Très Haut, lui aurait enseigné.

ʿAlī [Ibn Ḥazm] a dit aussi : Et puis l'établissement d'une langue par convention exige un langage antérieur entre les 'conventionnels' ou des signes sur l'acceptation desquels ils se seraient entendus. Et cet accord sur l'acceptation de ces signes ne peut se faire que par un

langage, et la connaissance de la définition et de la nature des choses qui seront exprimées par les mots des langues ne peut se faire que par un langage et une explicitation. Cela est indispensable. Et donc l'idée d'une convention initiant le langage est irrecevable.

Le dernier recours est de dire que le langage est un fait naturel. Or cela est également irrecevable par nécessité démonstrative. En effet la nature agit toujours de façon une, non de façons multiples, alors que la constitution du langage est une action optionnelle, présentant de multiples aspects.

Certains ont recouru à une sorte de panachage disant que les divers lieux ont naturellement engendré chez ceux qui y vivaient la nécessité de parler la langue qu'ils parlaient. ṢALĪ [Ibn Ḥazm] répond [à cela] que c'est absurde et inconcevable car si les langues variaient en fonction de la nature des lieux on ne pourrait trouver un lieu sans y trouver la langue qu'exigerait sa nature. C'est là quelque chose dont on peut de visu constater la fausseté car dans presque tous les lieux plusieurs langues ont pénétré, à la mesure de la pénétration de leurs locuteurs et de leur coexistence, ce qui montre l'inconséquence de ce qu'ils ont soutenu. En outre il n'est nullement dans la nature d'un lieu que l'on y nomme l'eau 'eau' et pas d'un autre nom formé par d'autres phonèmes de l'alphabet. Celui, donc, qui voudrait maintenir une telle opinion est soit un provocateur soit un insensé, rien d'autre.

Il est donc établi que [le langage] c'est un arrêt de Dieu et le résultat de Son enseignement, qu'Il soit exalté.

Par contre nous ne nions pas la possibilité que les hommes aient pu créer de nombreuses langues après qu'il y ait eu une langue qui leur ait été révélée et grâce à laquelle ils ont pu connaître la quiddité des choses, leurs qualités et leurs définitions. Nous ignorons quelle langue a été révélée à Adam mais nous pouvons être sûrs que c'était la plus complète de toutes les langues, la plus claire quant à l'expression, la moins compliquée, la plus économique et la plus riche en vocabulaire désignant tous les signifiés de tout ce qui existe dans l'univers d'essences et d'accidents puisque Dieu, Le Puissant, l'Exalté, a dit : « *Et Il apprit à Adam tous les noms, puis Il les présenta aux anges et dit : "Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !* ». Cette assurance lève tout problème et coupe court aux arguties concernant ce que nous avons dit.

Certains ont dit que [la langue enseignée à Adam] c'était le syriaque, d'autres que c'était le grec, d'autres que c'était l'hébreu, et d'autres encore que c'était l'arabe. Dieu en sait plus... Mais une chose à laquelle nous sommes parvenu et dont nous sommes certain est que le syriaque, l'hébreu et l'arabe (la langue de Muḍar et de Rabīʿa, pas celle de Ḥimyār⁷) sont une seule et même langue qui a changé avec le changement d'habitation de ses locuteurs, ce qui a provoqué en elle un changement phonétique semblable à celui qui apparaît dans l'arabe de l'Andalou lorsqu'il veut imiter l'accent des gens de Kairouan, ou du Kairouanais lorsqu'il veut imiter l'Andalou et de l'habitant du Ḳorasān lorsqu'il veut imiter l'un ou l'autre. Nous avons nous-même constaté que quelqu'un qui entend parler les gens de Faḥṣ al-Ballūṭ, qui est à peine à une nuit de marche de Cordoue, est tenté de dire qu'il s'agit d'une autre langue que celle des gens de Cordoue. Et il en va ainsi dans de nombreux pays : par le simple voisinage entre les habitants d'un village et une autre communauté, leur langue change d'une manière qui n'échappe pas à l'observateur. Nous constatons par exemple que le peuple a changé les mots de la langue arabe de façon sensible au point qu'ils s'en éloignent de leur origine autant

⁷ C'est-à-dire le Nord-arabique et non le sud-Arabique.

que ceux d'une autre langue. Ainsi pour 'šīnab' (raisin) ils disent 'šīnab', pour 'sawṭ' (fouet) ils disent 'ʔustūt' et pour 'talāṭat danānīr' (trois dinars) 'talatdā'. Et quand le berbérophone s'arabise et qu'il veut dire 'šağara' (arbre) il dit 'sağara', et le galicien, quand il s'arabise transforme le 'šayn' et le 'ḥā?' en 'hā?' et dit 'Muhammad' au lieu de 'Muḥammad'. Et les exemples de ce type sont nombreux. Ainsi, quiconque examine l'arabe, l'hébreu et le syriaque acquière la certitude que leurs différences est du type de celui que nous venons d'évoquer et qui résulte du changement de la prononciation des gens en fonction des temps et des lieux et du voisinage d'autres nations, et qu'il s'agit d'une seule et même langue à l'origine.

Si nous sommes convaincus de cela, alors le syriaque est l'origine à la fois de l'arabe et de l'hébreu et il est généralement admis que le premier qui ait parlé l'arabe c'est Ismaël (la paix soit sur lui) et elle est donc la langue de ses descendants. Quant à l'hébreu c'est la langue d'Isaac et de ses descendants, et le syriaque et sans nul doute la langue d'Abraham (que la bénédiction et le salut de Dieu soit sur lui et sur notre prophète). On peut en inférer compte tenu de la validité de ses informations que le syriaque est l'origine des deux autres langues.

Certains ont soutenu que le grec était la plus simple des langues. Ceci est peut-être vrai aujourd'hui. En effet la langue perd beaucoup de sa substance lorsque l'état de son peuple disparaît et qu'ils sont envahis par d'autres ou qu'ils se transportent ailleurs et se mélangent avec d'autres peuples. En effet la langue, ses savoirs et ses traditions ne se maintiennent que par la force de son état et l'activité de son peuple et sa disponibilité. Quant à ceux dont l'état s'effondre et dont les ennemis l'emportent sur eux ou qui sont absorbés par la peur, le besoin la soumission et le service de leurs vainqueurs, leur moral est abattu ce qui est la cause probable de la disparition de leur langue, de l'oubli de leur histoire et de leurs traditions, et de la disparition de leurs savoirs. C'est là choses que l'on peut constater de visu et dont on peut comprendre rationnellement la nécessité.

Or l'état des locuteurs du syriaque a disparu depuis des milliers d'années alors qu'il en faut bien moins pour oublier complètement une langue et a fortiori la plus grande partie. Mais Dieu Le très haut en sait plus...

Nous ne tranchons d'ailleurs pas sur le fait que ce soit la langue que Dieu Le très haut a enseignée à l'origine. On pourrait soutenir que cette langue a totalement disparu et qu'il n'en reste rien ou encore que c'est l'une des langues qui subsistent sans que nous sachions exactement laquelle, et c'est là une conclusion raisonnable en l'absence de toute alternative.

Il se peut très bien aussi que Dieu Le très haut ait enseigné à Adam (sur lui la paix) toutes les langues que les hommes parlent aujourd'hui et qui pouvait être alors une seule langue aux nombreux synonymes pour un seul signifié puis elle se serait transformée en de nombreuses langues quand ses descendants l'ont dispersée. C'est l'option qui nous semble la plus évidente et la plus recevable. Mais nous ne sommes pas aussi péremptoire à ce sujet que nous le sommes sur le fait qu'il est nécessaire qu'il y ait eu une langue unique que Dieu Le très haut a révélée. Mais ce point de vue nous paraît le plus plausible, à savoir que Dieu Le très haut aurait révélé la totalité de ces langues qui sont parlées. Nous pensons cela car nous ne voyons pas quelle cause pourrait pousser des gens qui auraient une langue grâce à laquelle ils pourraient parler et se comprendre à créer une autre langue, la très grande peine qu'il y aurait à réaliser cela n'ayant aucun sens. Aucun esprit raisonnable ne s'embarquerait dans une telle entreprise gratuite sous quelque prétexte que ce soit. On ne pourrait l'imaginer que d'un esprit bizarre et mal inspiré s'investissant dans une affaire inutile au détriment de ce qui serait beaucoup plus nécessaire concernant les affaires de l'au-delà ou de ce monde-ci, ou encore

pour lui-même et toutes les sciences utiles. Et puis qui pourrait obtenir l'acquiescement des gens de son pays pour abandonner leur langue et parler la langue qu'il leur aurait inventée ? Cependant nous ne disons pas que cela est impossible mais seulement que c'est là une éventualité très lointaine.

Si l'on objectait que peut-être un roi ayant dans son royaume de nombreuses langues aurait compilé une langue unique pour tout le monde, nous répondrions que ceci irait à l'encontre de la création de langues multiples et serait au contraire la réunion de langues multiples en une seule langue. Et puis nous ajouterions : « qu'est-ce qui pousserait ce roi à une telle entreprise, peu engageante, pénible et compliquée et qui n'apportera rien d'utile, alors qu'il serait plus simple d'imposer une des langues déjà en usage, par exemple sa propre langue, ce qui serait plus facile et plus opératoire que d'inventer une langue ex nihilo ? » ; Mais c'est Dieu, Le puissant, L'exalté qui sait ce qu'il en est vraiment.

Certains se sont imaginés que leur langue était la meilleure de toutes. Ceci n'a aucun sens car les modalités de la supériorité sont bien connues, et se ramènent soit à une action soit à des spécificités. Or la langue ne réalise aucune action, et il n'y a aucun texte révélé qui valorise une langue par rapport à une autre. Le très haut a dit (Cor. 14 : 4) : « *Et Nous n'avons envoyé de messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Dieu égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le tout Puissant, le Sage.* ». Et aussi : (Cor. 44 : 58) « *Nous ne l'avons facilité dans ta langue, qu'afin qu'ils se rappellent !* ». Le très haut a ainsi fait savoir que le Coran n'a été révélé dans la langue des Arabes que pour qu'il soit compris par le peuple [du prophète] sur lui le salut et pour aucune autre raison. A cet égard Galien a eu tort en disant que La langue grecque était la meilleure des langues et que toutes les autres ressemblent aux aboiements des chiens ou au coassement des grenouilles. ṢAlī [Ibn Ḥazm] dit que c'est là ignorance profonde car tout auditeur d'une langue qui n'est pas la sienne et qu'il ne comprend pas éprouve exactement l'impression dont a parlé Galien.

Certains ont dit que l'arabe était la meilleure des langues car c'est la langue de la révélation divine. ṢAlī [Ibn Ḥazm] dit que ceci n'a aucun sens car Dieu, Le puissant, L'exalté nous a clairement informés qu'il n'envoyait de prophète que dans la langue de son peuple, et il a dit (Cor. 36 : 24) : « *Je serais alors dans un égarement évident.*⁸ ». Il a dit aussi (Cor. 26 : 196) « *Et ceci était déjà mentionné dans les écrits des anciens (envoyés).* ». C'est donc en toute langue que la parole de Dieu, Le très haut, et Sa révélation ont été faites : il a révélé La Torah, l'Évangile et les Psaumes et a parlé à Moïse, la paix soit sur lui, en hébreu et a révélé les Écrits à Abraham, la paix soit sur lui, en syriaque. Toutes ces langues sont donc, de ce point de vue, dans une totale égalité.

Quant à la langue des gens du paradis et ceux de l'enfer tout ce que nous pourrions en savoir est ce qui serait dans le Texte ou qui ferait l'unanimité [des savants]. Or il n'y a aucun texte révélé ni aucun consensus en la matière. Il est cependant certain qu'ils doivent avoir une langue dans laquelle parler. Cette question se ramène à trois possibilités et pas quatre :

Soit ils ont une langue unique parmi celles que nous utilisons nous-mêmes aujourd'hui.

Soit ils ont une langue différente [des nôtres].

Soit ils ont plusieurs langues.

⁸ Il faut sans doute comprendre : « si je refuse de reconnaître ce que Dieu m'enseigne »...

Mais ces dialogues [des gens de l'au-delà] que Dieu a décrits nous obligent à trancher sur le fait qu'ils se comprennent dans une langue donnée : soit l'arabe qui leur est prêté dans le Coran, soit une autre langue, Dieu en sait plus là-dessus.

Quelqu'un m'a soutenu que la langue des gens du paradis était la langue arabe, arguant de la parole de Dieu (Cor. 10 : 10) « Là, leur invocation sera "Gloire à Toi, ô Allah", et leur salutation : "Salām", [Paix !] et la fin de leur invocation : "Louange à Allah, Seigneur de l'Univers". ». Je lui ai répondu : « alors tu dois soutenir que c'est aussi la langue de l'Enfer puisque Dieu rapporte à leur propos qu'ils ont dit (Cor. 14 : 12) « Et qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous guidés sur les sentiers [que nous devons suivre] ? Nous endurerons sûrement la persécution que vous nous infligez. Et ceux qui ont confiance en Allah s'en remettent entièrement à Lui. », et qu'ils ont dit (Cor. 7 : 50) « Et les gens du Feu crieront aux gens du Paradis : "Déversez sur nous de l'eau, ou de ce qu'Allah vous a attribué." "Ils répondront : Allah les a interdits aux mécréants », et qu'ils ont également dit (Cor. 67 : 10) « Et ils dirent : "Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise ». Il m'a répondu : « oui ». Je lui ai alors dit : « tu dois donc admettre aussi que Moïse et tous les prophètes, la paix soit sur eux, avaient l'arabe pour langue car leurs paroles sont rapportées en arabe dans le Coran ; Or si tu soutiens cela tu démens ton Seigneur qui a dit (Cor. 14 : 4) « Et Nous n'avons envoyé de messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Dieu égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le tout Puissant, le Sage ». Ce qui est vrai c'est que Dieu nous rapporte simplement le sens des paroles, que tout locuteur dit dans sa langue, dans la langue que nous comprenons pour nous expliquer. Quant aux phonèmes qui constituent les mots [de toutes les langues] ils sont de même nature, il n'y a entre eux aucune différence qualitative, et il n'y a ni laideur ni beauté dans les uns plus que dans les autres. Ils sont exactement de même nature dans toutes les langues, ce qui invalide cette thèse déviante et hétérodoxe [de la supériorité d'une langue sur une autre], et c'est de Dieu que vient le succès.

Cette aberration populaire a conduit des Juifs à s'autoriser le mensonge et le faux serment pourvu que ce ne soit pas en hébreu et à prétendre que les anges qui rapportent [à Dieu] les actions [des hommes] ne comprennent que l'hébreu et ne peuvent donc rapporter sur eux que ce qui serait dit dans cette langue. Ceci est évidemment une stupidité et Celui qui connaît les choses cachées et ce qui est dans les consciences connaît toutes les langues et toutes leurs significations. Qu'Il soit exalté, il n'y a de Dieu que Lui, Il nous suffit et quel excellent Protecteur [il est] !

DOCUMENT 4

Al-Ġazālī (m. 1111) : Al-Mustaṣfā

Sur l'origine des langues

Certains ont considéré qu'elle était affaire de convention (*iṣṭilāḥiyya*), car comment pourrait-elle résulter d'un arrêt [divin] (*tawqīf*) quand un tel arrêt ne serait concevable sans que la parole (*lafz*) de son auteur soit connue par l'interlocuteur (*mukāṭab*) par le biais d'une convention antérieure ? D'autres ont dit qu'elle résultait d'un [tel] arrêt car la convention ne peut s'établir que par le biais d'un discours (*kiṭāb*) appelant et invitant à l'établissement (*wadʿ*) [d'une convention], ce qui ne peut se faire que par le biais d'une parole déjà connue préalablement à la réunion visant à établir la convention. D'autres enfin ont soutenu que ce qui permettait de susciter l'intention d'établir la convention devait résulter d'un arrêt, mais que le reste devait résulter d'une convention.

Il convient d'examiner cette question d'une part du point de vue du possible d'autre part du point de vue du fait. Le point de vue du raisonnablement possible inclut les trois thèses, car elles sont toutes dans les limites du concevable.

Pour ce qui est [de la thèse] de l'arrêt, [on pourrait supposer] que [Dieu] ait créé les sons et les mots en sorte qu'un individu ou un groupe les entende et qu'en même temps Il ait créé en eux le savoir que [ces mots] visent à référer à des signifiés (*quṣidat l-i-lḍalālātī ṣalā l-musammayāti*) ; or la Puissance Eternelle n'est pas incapable de cela.

Quant à [la thèse de] la convention, [elle suppose] que Dieu suscite chez des hommes sages le désir de se réunir pour établir une convention concernant ce qu'il est important pour eux de définir parmi les choses absentes et que l'homme ne peut atteindre, et qu'ainsi l'un d'entre eux commence, puis soit suivi d'un autre jusqu'à ce que la convention s'établisse ; Il est même possible qu'un seul sage puisse avoir l'intuition de ce besoin et de la possibilité de définir [les choses] en combinant les sons (*bi-taʿlīfī l-ḥurūf*) et qu'il prenne ainsi en charge l'établissement [de la convention] puis qu'il la fasse connaître aux autres en montrant [la chose nommée] et en répétant le mot plusieurs fois comme font les parents avec le petit enfant ou comme le muet fait connaître ce qu'il a à l'esprit par le geste.

Et si chacune des deux thèses précédentes est possible, alors leur combinaison l'est également.

Quant à savoir ce qu'il en a été de ces thèses de point de vue du fait, on ne peut espérer y parvenir avec certitude que par une démonstration rationnelle, ou par une information rapportée par la tradition, ou encore par un texte révélé péremptoire. Or il n'y a pas place en la matière pour une démonstration rationnelle, pas plus qu'il n'y a de tradition établie, ni de texte indiscutable, en sorte que l'on ne peut que conjecturer sur un sujet dont ne dépend en l'occurrence aucune obligation pratique du culte, et que ne rend nécessaire aucune exigence de la foi. En discuter n'est donc qu'une affaire de curiosité sans aucun fondement.

Si l'on nous objecte que Dieu Le Très Haut a dit (Cor. 2 : 31) : «et il enseigna à Adam tous les noms » et que cela montre que [le langage] est affaire d'inspiration (*wahy*) et d'arrêt [divins] et que cela établit la réalité du fait sans pour autant impliquer l'impossibilité de son contraire,

nous répondrons que ce n'est pas là une preuve irréfutable du fait car [ce texte] est compatible avec quatre possibilités :

La première est que Dieu Le Très Haut lui aurait inspiré [à Adam] le besoin d'instaurer [la convention] mais que ce dernier l'aurait instaurée par lui-même et selon sa propre pensée, ce que l'on a attribué à l'enseignement du Très Haut car il est le Guide et l'Inspirateur et Celui qui a suscité la vocation, comme on Lui attribue toutes nos actions.

La seconde est que les noms pourraient avoir été institués par une convention [émanant] d'une autre créature de Dieu Le Très Haut, ayant précédé Adam, parmi les djinns ou un groupe d'anges, et que Dieu aurait enseigné à Adam ce que d'autres auraient institué par convention.

La troisième est que, « les noms » (*al-ḥasmā'*) ayant une acception générique, cela vise peut-être les noms du ciel, de la terre et de ce qui se trouvait au paradis mais non les noms dont les signifiés (*musammayāt*) sont apparus après Adam (que la paix soit sur lui) comme les métiers, les arts et les instruments ; Le fait que le Très Haut ait spécifié « Tous les noms » serait [relatif] comme lorsqu'Il a dit (Cor. 27 : 23) « Elle a été comblée de toute chose » ou (Cor. 46 : 25) « détruisant tout sur l'ordre de son Seigneur » puisque cela exclut Son Être et Ses Attributs [[]].

La quatrième est qu'Il aurait enseigné Adam puis que celui-ci aurait oublié ou qu'il n'aurait pas enseigné [ce qu'il savait] aux autres et qu'après lui ses enfants auraient établi par convention ces langues que nous connaissons aujourd'hui et dont le plus probable est que la plupart sont des créations ultérieures.

DOCUMENT 5

EXTRAITS DE TEXTES SUR LE LANGAGE, LES LANGUES, L'ARABE

1. L'arabe, langue de toute révélation (!)

Abū Ṣubayd Al-Qāsim Ibn Sallām (m. 834 EC)
 Luġāt al-qabāʾil al-wārīda fī l-Qurʾān al-karīm
 (Les dialectes de tribus attestés dans le Saint Coran)

« Dieu n'a révélé de livre céleste qu'en arabe, et Gabriel – la paix soit sur lui – traduisait à chaque prophète dans la langue de son peuple, et c'est ce que signifie ce qu'à dit Le Très Haut : « Nous n'avons envoyé de prophète que dans la langue de son peuple afin qu'il les éclaire » (Cor. 14: 4.). »

2. Les principales thèses sur l'origine du langage :

Jalāl Al-Dīn Al-Suyūṭī (m. 1505 EC)
 Al-Muzhir fī Ṣulūm al-Luġa wa-ʾanwāʾihā
 Dār ʾiḥyāʾ al-kutub al-ʿArabīyya

L'Imam Faḵr Al-Dīn Al-Rāzī a dit dans le *Maḥṣūl* (suivi par Tāġ Al-Dīn Al-ʾArmawī dans le *Hāṣil* et Sīrāġ Al-Dīn Al-ʾArmawī dans le *Taḥṣīl*) ce que l'on peut résumer ainsi :

[...] Les mots renvoient à des significations soit par eux-mêmes, soit par institution divine soit par institution humaine, soit encore par le fait qu'une partie soit instituée par Dieu et le reste par les hommes. La première position est celle de ʿAbbād Ibn Sulaymān, la seconde est celle du Ṣayḵ Abū l-Ḥasan Al-ʾAṣṣarī et Ibn Fūrak, et la troisième est celle d'Abū Hišām. Quant à la quatrième, soit l'initiative a appartenu aux hommes et la conclusion à Dieu, ce que certains pensent, soit l'initiative en revient à Dieu et la fin aux hommes, et c'est l'opinion du Maître Abū ʾIshāq Al-ʾAsfarāyīnī.

Les spécialistes ont retenu toutes ces positions sauf celle de ʿAbbād, dont la fausseté est prouvée par le fait que si le mot signifiait par lui-même chacun comprendrait toutes les langues car l'auto-référence serait identique. Le conséquent étant faux la cause l'est aussi. L'argument de ʿAbbād est que si l'auto-référence n'existait pas la mise en correspondance d'un signifiant avec un signifié serait arbitraire, ce qui est inconcevable.

On a répondu à cela que si l'instituteur [de la langue] est Dieu alors le fait qu'il ait fait correspondre un signifiant à un signifié est analogue au fait qu'il ait décidé de créer le monde à un moment plutôt qu'à un autre. Et si c'est les hommes c'est peut-être parce que c'est ce qui leur est venu à l'esprit. La preuve de la possibilité de l'instauration divine c'est l'éventualité que Dieu ait créé les signifiants, les ait fait correspondre aux signifiés et qu'il ait créé chez certains hommes le savoir nécessaire que ces signifiants correspondaient à ces signifiés. Quant à la preuve de la possibilité de la convention [humaine] c'est l'éventualité qu'un individu ou un groupe prennent en charge l'établissement d'une relation entre signifiants et signifiés puis qu'ils les fassent comprendre aux autres par signes comme font les parents avec leurs enfants. Ces deux preuves sont des arguments en faveur de la possibilité de diffuser [cette invention].

2. La première langue :

[...] Al-Zarkašī a dit dans le *Baḥr* : le Maître Abū Maṣṣūr a rapporté ces paroles : « l'institution [du langage] a eu lieu à l'origine pour une seule langue, les autres ayant été instituées par Dieu après le Déluge pour les enfants de Noé lorsqu'ils se dispersèrent aux quatre coins du monde ». Il a ajouté : « on raconte, d'après Ibn Ṣabbās que le premier qui ait parlé l'arabe pur est Ismaël. Il voulait dire l'arabe de Qorayš dans lequel a été révélé le Coran. Quant à l'arabe de Qaḥṭān et de Ḥumayr elle existait avant īsmaël, sur lui la paix.

L'auteur du *Šarḥ Al-ʿasmāʾ* a dit que la majorité des Compagnons [du Prophète] et leurs successeurs commentateurs [du Coran] soutenaient que toute [langue] résulte d'un arrêt divin. Nos meilleurs spécialistes pensent que l'arrêt divin est indispensable pour la première langue car une convention est impossible concernant cette langue sans connaissance préalable de ce qui est l'objet même de la convention. Mais après que l'arrêt [divin] a eu lieu pour une langue, il est concevable que les autres langues résultent d'une convention ou d'un arrêt [divin]. On ne peut trancher en faveur de l'un ou de l'autre sans preuves. Il a ajouté qu'il y a eu divergence concernant l'arabe. Ceux qui soutiennent que toutes les langues résultent d'une convention disent la même chose pour l'arabe. Quant à ceux qui soutiennent qu'il y a arrêt divin concernant la première langue et admettent la convention pour les autres, ils ont divergé concernant l'arabe : certains ont dit « c'est la première des langues et toutes les autres ont été créées après elle soit par arrêt divin soit par convention », en arguant du fait que le Coran, parole de Dieu, est en arabe, ce qui prouverait que l'arabe est la première langue à avoir existé.

3. La langue d'Adam et l'origine de l'arabe:

[...] Ibn Ṣasākir a écrit dans son *Tārīḳ*, citant Abū l-Ṣabbās qu'Adam (la paix soit sur lui) avait pour langue l'arabe au Paradis. Quand il désobéit, Dieu lui retira la langue arabe et il parla alors le syriaque. Puis quand il se repentit Dieu lui restitua l'arabe.

[...] ṢʿAbd Al-Malik Ibn Ḥabīb a dit : « la première langue qu'Adam ramena du Paradis était l'arabe. Puis avec le temps elle a été déformée et est devenue du syriaque, nom qui est relié à la terre de Sūrā ou Sūryāna qui est le sol de la Péninsule [Arabique]. C'est là que résidait Noé (sur lui la paix) et son peuple avant le Déluge ». Il a ajouté : « [cette langue] ressemblait à l'arabe mais était déformée. C'était la langue de tous ceux qui étaient dans l'Arche de Noé sauf un homme, du nom de Ğurhum, dont la langue était celle du premier arabe. Quand ils quittèrent l'Arche, ʿIram fils de Sem épousa l'une de ses filles. C'est deux que la langue arabe se répandit dans sa progéniture ṢAwṣ, le père des ṢĀd, Ṣabīl, Ğātīr le père des Ṭamūd et Ğādīs. Les ṢĀd ont été nommés Ğurhum à cause de leur grand-père maternel. La langue syriaque demeura dans les enfants de ṢArfaḳāšd fils de Sem jusqu'à son descendant Yašḡub fils de Qaḥṭān qui habitait le Yemen. C'est là que les enfants d'Ismaël s'établirent et que les enfants de Qaḥṭān apprirent d'eux la langue arabe.

[...] Muḥammad Ibn Sallām Al-Ğumaḥī a écrit, dans son livre *Tabaqāt Al-Šuʿarāʾ* que Yūnus ībn Ḥabīb a affirmé que « le premier qui a parlé l'arabe est Ismaël, le fils d'Abraham (sur eux la paix) » puis qu'il a ajouté [...]: « le premier qui ait parlé l'arabe en oubliant la langue de son père c'est Ismaël, la paix soit sur lui ».

4. La version arabe de Babel :

[...] Ibn ṢAsākir a rapporté dans son *Tārīḳ* en se référant à ṢAnīs Ibn Mālik [avec interruption] : « lorsque Dieu rassembla les créatures à Babel il leur envoya un vent. Ils se réunirent donc se demandant pour quelle raison ils avaient été réunis. Alors un crieur cria : « A celui qui a mis le couchant à sa droite, le levant à sa gauche et qui a tourné son visage vers la Maison Sacrée, à celui-là la langue des gens du ciel ». Alors Yaṣrub Ibn Qaḥṭān se leva et on lui dit : « Ô Yaṣrub Ibn Qaḥṭān Ibn Hūd c'est donc toi ». Il fut donc le premier à parler en arabe clair. Le crieur continua à crier « Celui qui a fait telle chose à lui telle chose », jusqu'à ce qu'ils se séparassent dotés de 72 langues et la voix se tut. Il y eut alors la confusion des langues et on nomma [le lieu] Babel. La langue, à l'époque était le babélien.

5. La raison de l'institution du langage

[...] Exposé de la raison ayant poussé à instituer le langage :

Al-Kayyā Al-Harrāsī a écrit, dans son commentaire sur les fondements de la jurisprudence : « c'est que l'homme n'étant pas auto-suffisant pour sa subsistance et les bases de son existence était obligé de rechercher l'aide d'autrui. C'est pourquoi les gens se sont rassemblés dans des villes pour s'entraider.

On a dit également : « l'homme est sociable par nature alors que la sauvagerie est le propre des animaux. C'est pourquoi les arts et les métiers se sont distribués parmi les gens et chacun s'est limité à une activité professionnelle car chaque individu ne peut faire face à la totalité de ses besoins. Par suite il peut se faire que ce dont il a besoin soit proche, comme il peut se faire qu'il soit lointain. Si c'est proche il peut y faire référence par un signe. Mais si c'est lointain il est obligé d'y faire référence pour faire comprendre son intention et son but. Ils ont donc institué le langage comme instrument de référence et ont trouvé que la langue était le plus rapide des organes et le plus apte à la répétition ».

6. La révélation incluait-elle la syntaxe ou seulement le lexique ?

[...] Il y a eu divergence sur la question de savoir si l'instituteur [de la langue] a institué le lexique et les structures prédicatives ou seulement le lexique. Al-Rāzī, Ibn al-Ḥāḡib et Ibn Mālik et d'autres ont adopté le second avis arguant que les constructions ne sont pas données par institution sinon l'usage des phrases se limiterait à l'imitation des [anciens] Arabes à l'instar du lexique.

Al-Qarāfī, Al-Tāḡ Al-Subkī, dans le *Ḡamṣ al-Ḡawāmiṣ*, et d'autres parmi les spécialistes des fondements de la jurisprudence, ont opté pour la thèse de l'institution [des structures linguistiques] arguant du fait que les [anciens] Arabes ont imposé des contraintes sur l'usage des structures comme il l'ont fait pour le lexique.

Dans le *Šarḥ al-Fuṣūl*, Ibn ʿAyyār commentant ce qu'a dit Ibn ṢAbd Al-Muṣṭā, à savoir que « l'énoncé est la parole composée conventionnellement », a dit : « c'est là l'opinion d'Al-Ḡuzūlī, mais mon maître Saḍd Al-Dīn disait autre chose à ce propos, car l'instituteur de la langue n'a pas institué les structures comme il a fait du lexique mais au contraire a laissé les propositions au choix du locuteur. Ce qui le montre c'est que si les phrases avaient le même

statut que le lexique alors leur usage comme leur compréhension seraient limités à ce qui aurait été transmis des [anciens] Arabes comme s'est le cas pour le lexique. Les philologues auraient ainsi été obligés de faire des relevés exustifs des phrases et de les enregistrer dans leurs ouvrages comme ils l'ont fait pour le lexique.

[...] Abū Ḥayyān a écrit dans le *Šarḥ al-Tashīl* : « je suis sidéré que l'on puisse admettre qu'une construction quelconque puisse être acceptée dans un langue quelconque sans que l'on en ait recensé des analogues [chez les locuteurs]. En quoi les structures de l'arabe sont-elles différentes du lexique sachant que de même que l'on ne peut inventer une unité de vocabulaire on ne peut non plus le faire pour une construction, tout cela étant affaire de convention, et tout ce qui est convention exige qu'on l'ait entendu des locuteurs de la langue en question. La seule différence entre la grammaire et la lexicographie est que la première a pour objet des notions générales alors que la seconde a pour objet des notions particulières, les deux étant affaire de convention ».

Quelques références bibliographiques

1. Sources contemporaines

ANGHELESCU, Nadia (1998), *Langue et culture dans la civilisation arabe*, l'Harmattan, Paris.

ARNALDEZ, Roger (1956/1999), *Grammaire et théologie chez Ibn Hazm de Cordoue*, Librairie Vrin, Paris.

ASIN PALACIOS, Miguel (1939), "El origen del language y problemas conexos en Algazel, ibn Sīda e Ibn Hazm", *Al-Andalus*, 4 : 357-388, Madrid.

CALLIGARIS, Contardo (1983), « La passion d'une langue autre », in : *Le Discours Psychanalytique* N°7, juin 1983 : 5-9, Denoël/Sodis, Paris.

KILITO, Abdelfattah (1999), *La langue d'Adam et autres essais*, Editions Toubkal, Casablanca.

LOUCEL, Henri (1963 & 1964), "L'origine du langage d'après les grammairiens arabes", *Arabica*, 10:188-208, 10:253-281, 11:57-72, & 11:151-187.

VERSTEEGH, Kees (1989), "Le langage, la religion, la raison", in: *Histoire des Idées Linguistiques* I :243-259, Auroux ed., Mardaga, Liège

WEISS, Bernard George (1966), *Language in Orthodox Muslim Thought: a study of waḍ' al-luḡah and its development*. PhD, (iv+157pp) Princeton University, N.J

WEISS, Bernard George (1974), "Medieval Muslim Discussions of the Origin of Language". *ZDMG*, 124/1:33-41.

2. Sources arabes anciennes

Al-Ġazālī (m. 1111 EC), *Al-Mustaṣfā fī ʿilm al-ʾuṣūl*, Dār al-Kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth, Liban 1983.

Al-Suyūṭī (m. 1505 EC), *Al-Muḥḥir fī ʿulūm al-Luġa wa-ʾanwāʾi-hā*, Dār ʾIḥyāʾ al-Kutub al-ʿArabiyya, Le Caire 1865.

Ibn Ḥazm (m. 1063 EC), *Al-ʾIḥkām fī ʾuṣūl al-ʾaḥkām*, Šākir ed., Le Caire (n.d.).

Ibn Ǧinnī (m. 1002 EC), *Al-Ḳaṣāʾiṣ*, Muḥammad ʿAlī al-Naǧǧār ed., Dār al-Kitāb al-ʿArabī, Beyrouth, Liban, 1952.

Ibn Sallām (m. 866 EC), *Luġāt al-qabāʾil al-wārida fī l-Qurʾān*, (<http://www.almeshkat.net>)